

Enquête Territoires 2019



VÉLO & TERRITOIRES PUBLIE LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES POLITIQUES CYCLABLES DES COLLECTIVITÉS

DES TERRITOIRES TOUJOURS PLUS MOBILISÉS POUR LE VÉLO

« L'Enquête Territoires 2019 a connu un taux de réponse sans précédent. À la veille de la promulgation de la Loi d'orientation des mobilités et des élections municipales, les données récoltées seront déterminantes. Pour les régions et les départements, l'heure est à la consolidation des politiques cyclables existantes. Depuis 2014, leurs moyens humains et leurs budgets vélo sont en nette augmentation. Dans le même temps, l'enquête confirme l'« appétence cyclable » des intercommunalités. Pour elles, l'enjeu sera de se doter d'outils de planification et d'ingénierie vélo.

Ce qui fera la différence pour le développement du vélo en France, c'est notre capacité à mettre en cohérence les politiques cyclables des différents niveaux de collectivités. Planification, financements, ingénierie, maîtrise d'ouvrage... nous disposons déjà des outils nécessaires. Le cap fixé par Vélo & Territoires est clair et doit être partagé : faire de la mobilité à vélo l'enjeu de tous les acteurs publics, pour tous les Français, dès à présent et jusqu'à 2030. Les résultats de cette enquête permettront à Vélo & Territoires, avec ses partenaires, de porter la voix des territoires cyclables auprès de l'État pour confirmer l'élan actuel en faveur du vélo. »

Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo & Territoires
Vice-présidente du conseil départemental de la Haute-Savoie

Une participation record pour une enquête nationale de ce type

Réalisée tous les cinq ans, l'Enquête Territoires inventorie l'action des collectivités pour le développement du vélo. Avec 523 territoires répondants, cette année a été marquée par une mobilisation sans précédent. **14 régions, 92 départements, 374 EPCI à fiscalité propre et 43 « autres »** (syndicats mixtes, PETR, communes, etc.) **ont répondu à l'appel lancé par Vélo & Territoires.** Une mobilisation qui va bien au-delà des adhérents du réseau et qui montre un intérêt généralisé pour le vélo. L'enquête couvre une bonne partie du territoire national : 78 % des régions, 91 % des départements et 30 % de l'ensemble des EPCI à fiscalité propre. Cette mobilisation met en lumière les grandes tendances des politiques vélo locales, mais aussi de nombreuses disparités entre les territoires.

Les régions, ensemblières de la politique cyclable des territoires

La réforme territoriale de 2015 a fortement impacté le découpage et l'organisation des régions. Quatre ans après, l'enquête permet de faire le point. Premier constat : les stratégies de planification régionales ont, en grande partie, été reconstruites. **85 % des régions déclarent disposer d'une stratégie vélo** (schéma directeur ou plan vélo), qui se décline par ailleurs souvent dans les SRADDET.

En ce qui concerne les moyens humains, l'enquête révèle une moyenne de **1,7 ETP dédié au vélo par région**, pour un total de 23,4 ETP sur l'ensemble des régions interrogées. Les budgets vélo, quant à eux, s'élèvent en moyenne à **4,9 millions d'euros par région en 2019**, soit environ **0,94 euros par an et par habitant**. Une augmentation de plus de 25 % par rapport à 2014. Le défi est désormais de confirmer cet élan par la mise en place de plans vélo régionaux encore plus ambitieux, pour coordonner la politique cyclable de l'ensemble des territoires.

Les départements massivement mobilisés pour le vélo

En dépit de fortes contraintes budgétaires et de l'augmentation de leurs dépenses incompressibles, l'enquête confirme la mobilisation massive des départements pour le vélo. **La quasi-totalité d'entre eux (90 % !) ont désormais une stratégie de planification vélo**. Une grande partie des départements amorcent leur deuxième ou troisième génération de plan cyclable. Les moyens humains, quant à eux, ont plus que triplé en treize ans : **2,7 ETP en moyenne en 2019 contre 1,7 en 2014 et 0,8 en 2006**. Au total, les départements mobilisent à eux seuls 219,5 ETP pour le vélo. Sans budgets, pas de politique cyclable réussie ? Ce principe est entendu et intégré par les départements qui dépensent en moyenne **3 millions d'euros sur ce sujet en 2019**, soit environ **3,75 euros par habitant**. À périmètre constant, cela représente une augmentation de 37 % du budget vélo par habitant par rapport à 2014.

Les EPCI, échelon montant de la politique cyclable

Avec la Loi d'orientation des mobilités, l'intercommunalité (ou à défaut la région) deviendra également un échelon de référence pour organiser la mobilité sur son territoire. L'enquête révèle un intérêt manifeste des EPCI pour le vélo, mais les stratégies de planification vélo y sont encore peu nombreuses : **56 % des 374 intercommunalités interrogées affirment avoir adopté un schéma directeur vélo ou équivalent**. Ce chiffre tombe d'ailleurs à 40 % pour les EPCI de moins de 20 000 habitants. En termes de moyens humains, **les EPCI mobilisent en moyenne 0,8 ETP sur le vélo**, avec de grandes disparités selon les territoires. Rares sont les intercommunalités de moins de 100 000 habitants à mobiliser un référent vélo à temps plein. Côté budgets, **1,3 millions d'euros en moyenne, soit 9,51 euros par habitant, sont consacrés en 2019 par les intercommunalités au vélo**. Une moyenne à nuancer, puisque les budgets vélo varient fortement selon la taille de l'intercommunalité et sont issus, pour partie, de financeurs supra-territoriaux (départements, régions et État). Principal défi des intercommunalités pour développer le vélo ? Recruter une ingénierie qualifiée pour développer des outils de planification adaptés, en particulier dans les territoires les moins peuplés.



En savoir plus : consultez [la page dédiée à l'Enquête Territoires 2019](#) sur le site Internet de Vélo & Territoires, [l'article d'annonce des résultats](#), [la carte interactive](#) et [les chiffres clés](#) de l'enquête.



L'Enquête Territoires 2019 est une étude réalisée avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Qui sommes-nous ?

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de son projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. **Les 98 territoires adhérents au réseau Vélo & Territoires en octobre 2019 couvrent environ 91 % de la population française référencée au 1^{er} décembre 2018.**

Vélo & Territoires

52 avenue Maréchal Foch
69006 Lyon

www.velo-territoires.org

Dorothee Appercel

Chargée de communication
Tél. : +33 (0)9 72 56 85 07

dorothee.appercel@velo-territoires.org

Contact médias

Peter Even
Tél. : +33 (0)2 53 35 50 21

pe@monet-rp.com
www.monet-rp.com